

Composer des relations entre "science" et "gestion de la nature" : ethnographie des frontières, casquettes et controverses dans les conseils scientifiques

Gaëlle Ronsin

Synthèse de la thèse de doctorat en sociologie sous la direction d'Isabelle Arpin - soutenue le 8 juin 2018

Disponible en ligne: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01818257>

Contact: gaelle.ronsin@gmail.com

Même si la contribution des citoyens est croissante une grande partie des décisions environnementales continue à se prendre dans le cadre de relations entre professionnels et experts. Les politiques de la nature reposent sur la mobilisation massive de connaissances scientifiques et d'expertises notamment au sein d'instances particulières que sont les « conseils scientifiques ». Ces derniers étaient jusqu'à présents méconnus. Ils s'avèrent pourtant des lieux privilégiés pour étudier l'évolution des rapports entre natures, sciences et sociétés.



Définition d'un conseil scientifique

un ensemble de scientifiques nommés qui acceptent, sans rémunération supplémentaire, de consacrer une partie de leur temps de travail à appuyer une institution environnementale dans la conception, la réalisation et l'évaluation de son activité de production de connaissances et dans l'orientation de ses opérations et décisions de gestion.

- séances plénières : 2 à 3 fois par an
- env. 20 membres
- mandat renouvelable
- seulement 16% de femmes
- 70% des membres ont 50 ans ou +

Des groupes pluriels

• **pluridisciplinaires** : sciences de la vie : 65% ; science de la terre : 12% ; sciences humaines et sociales ; 18% ; sciences et techniques de l'ingénieur : 5%

• **pluri-institutionnels** : 60% de chercheurs, 40% autres (membres issus d'institutions chargées de conserver le patrimoine naturel ou culturel et d'associations naturalistes)

• **hybrides** : participation des gestionnaires à toutes les activités d'un CS



Histoire

Les CS se sont généralisés au fur et à mesure dans la société française. Divers secteurs de l'action publique, marqués par de fortes incertitudes, attachent des CS à leur service : la santé, l'éducation, la culture, des problématiques sociétales (ex : le conseil scientifique sur les processus de radicalisation créé en 2017) ou l'environnement. Dans ce dernier domaine, ils sont apparus précocement, juste après la seconde guerre mondiale avec la création en 1946 du Conseil national de la protection de la nature puis des CS de parcs nationaux (le premier en 1963 fut celui du parc de Port Cros).

De l'expertise, du conseil ou de la collaboration ?

Indépendants « d'esprit », les CS sont convoqués par les institutions pour « éclairer » l'action et les décisions. Leurs débats sont confidentiels et réservés à des spécialistes. Ils pourraient donc s'apparenter à des comités d'experts classiques mais s'en distinguent par 4 points:



- **la rémunération:** les membres de CS ne reçoivent pas de rémunération pour leur participation.

- **le périmètre d'intervention :** les membres d'un CS s'expriment sur une très grande diversité de sujets et durant la période d'un mandat sans être limité dans le temps. Au contraire, les comités d'experts travaillent sur une question thématique circonscrite et sont recrutés pour une durée déterminée.

- **la normalisation des procédures :** les principes « classiques » de l'expertise que sont l'impartialité, la transparence, la déontologie et la confidentialité accordée aux experts sont bien plus conséquents dans les dispositifs d'expertises nationaux.

- **l'éventail des activités des CS** sont larges : elles vont de l'élaboration d'avis pour répondre à des questionnements du gestionnaire, au conseil diffus (sur la gouvernance, sur les politiques de connaissance), à la formation des techniciens, l'organisation d'évènements, la mise à disposition de réseaux ou l'alerte scientifique et citoyenne.

- les CS d'espaces naturels protégés rendent une « **expertise territoriale** »: ils rendent des avis et déterminent leurs activités à propos d'une zone géographique donnée, administrée par des politiques de protection et de gestion.
- les CS insistent sur la notion de « **conseil** »: donner des indications sur les manières d'agir à l'équipe d'un espace protégé, sans que ces éléments soient nécessairement en lien avec une question précise.
- cette activité se double de **collaborations** entre les membres du CS et les gestionnaires de l'espace protégés : une majorité des membres (à 65%) entretiennent des relations professionnelles avec l'espace protégé en menant des activités sur le territoire et avec les gestionnaires : des recherches, études, recueil de données, gestion de ressources etc.

Terrain et méthode : une ethnographie des entrelacs

Ethnographie : attention portée sur le temps long aux manifestations ordinaires et processus d'action en situation

Terrain d'études : une nébuleuse d'individus interconnectés dans l'espace et dans le temps

→ les participants à 3 CS :

- CS du parc national des Ecrins
- CS du Vercors (PNR, RNN)
- CS des RNN de Haute-Savoie

→ la zone d'interactions entre science de l'environnement et gestion de la nature dans les Alpes du Nord

Enquêtes

QUALITATIVES

- observations
- étude documentaire
- entretiens (61)
- suivi de controverses (5)



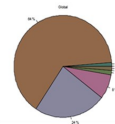
VISUELLES

- photographies
- captations vidéo
- réalisation d'une vidéo de recherche



QUANTITATIVES

- enquête nationale par questionnaire
- enquête alpine par questionnaire
- base de données relationnelle des CS Rhône-Alpes et PACA



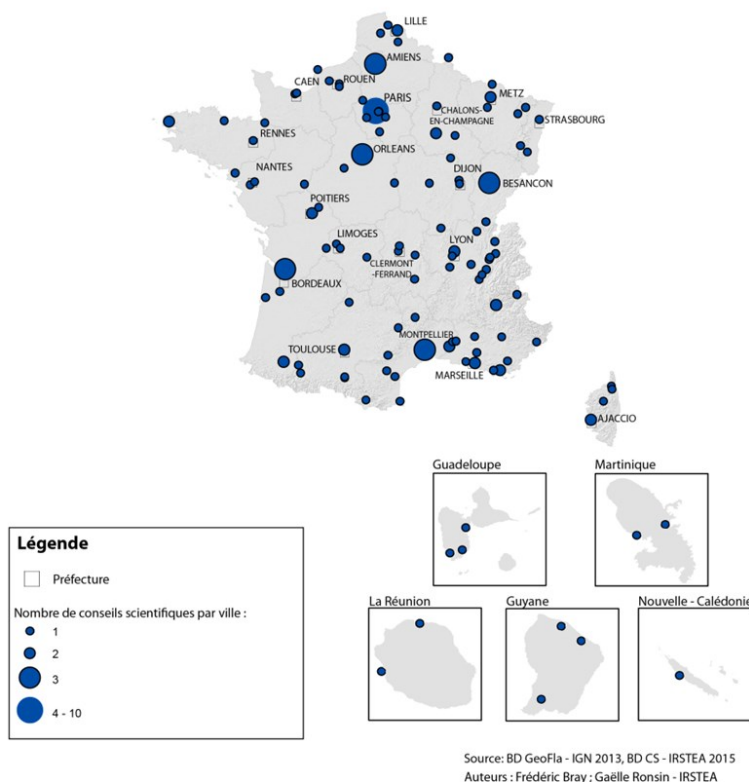
Enjeu de la recherche et analyses

A partir d'un cadre théorique mixte (sociologie de l'environnement; des sciences et des groupes professionnels), la thèse a pour enjeu de déchiffrer les relations d'acteurs entre deux régimes de sciences en société : l'expertise et la collaboration. Trois problèmes emboîtés ont été identifiés:

- l'attribution des rôles et statuts des experts; comment ils interagissent ensemble et les effets de ces processus pour la construction de régimes de savoir, leur pluralisation et la démocratisation des sciences dans le domaine environnemental.
- comment les collaborations inter-professionnelles entre science et gestion configurent les manières de travailler.
- et enfin, la manière dont les acteurs jouent avec les dissonances et les ambiguïtés qui se créent à partir de ces relations produites propres à une pratique scientifique « impliquée ».



1. Un champ irrégulier



- 170 CS en 2016
- tous niveaux d'action : national (CS de l'AFB, régional (CS de l'environnement du Pas-de-Calais), local (CS de PNR)
- les CS à l'échelle territoriale: une spécialité française qui n'existe par ailleurs à l'exception de la Suisse
- un grand nombre créé dans les années 2000: période de structuration des politiques environnementales
- une existence incontournable qui se propage
- des concentrations voir des superpositions de CS sur certains territoires
- une certaine homogénéité (composition, dénomination, répartition spatiale) mais forte hétérogénéité dans le fonctionnement : des cultures organisationnelles propres à chaque CS
- des instances intermédiaires : liens faibles avec le politique

2. Un petit maillon de la gouvernance territoriale de l'environnement

Une multitude de comités, commissions ou conseils sont mobilisés pour rendre des avis sur la gestion durable des territoires. Les avis des CS s'inscrivent dans la chaîne de consultation d'instances visant à la prise de décision publique. Or, l'hétérogénéité des CS entraîne des configurations territoriales complexes peu maîtrisées.

De par leur nature consultative et du peu de moyens qui leur sont alloués, la portée effective des avis et des recommandations émises par des conseils scientifiques sur les décisions politiques dans le domaine environnemental est majoritairement faible mais aussi difficile à quantifier: leurs avis sont peu diffusés dans les territoires.

3. Influences sur la frontière science/gestion de la nature

Les effets des CS sont diffus, discrets et différés. Ils cultivent une zone à la frontière de différentes pratiques, savoirs, professions et engagements qu'ils cherchent à relier. Les relations entre les sciences de l'environnement et le secteur professionnel de la conservation de la nature ne sont pas automatiques : le manque de liens est régulièrement critiqué. Participer à un conseil peut donc être une façon d'approfondir une interface « science - gestion de la nature ». Au-delà de l'expertise, les échanges entre participants aux CS ont donc des influences variées sur :

- l'établissement de collaborations et alliances entre acteurs de mondes distincts dans le but d'établir une « *boundary science* », une forme épistémologique qui permettrait de traverser les frontières entre le savoir et l'application ;
- la confrontation de conceptions différentes des rapports entre sciences et action et la construction d'habitudes de travail partagées ;
- la conduite d'expériences inter- voire transdisciplinaires, fortement recherchée



4. Le travail d'inter-médiation et ses acteurs

Pour mettre en acte ces ambitions, des acteurs assurent un travail de mise en relation des personnes. Ceci constitue une autre originalité des CS : des animateurs, au sein des espaces protégés, dédient une partie de leur temps à relier un grand nombre d'individus et d'intermédiaires entre le monde de la science et celui de la gestion. Ils constituent une connexion entre des groupes qui bien souvent s'ignorent et s'appuient sur des compétences et des connaissances plurielles.



Ces passeurs sont typiques des « professions post-modernes » que l'on trouve aujourd'hui dans bien d'autres secteurs. Leur profil et trajectoires professionnels, analysés dans la thèse, montre qu'ils développent un statut de praticien proches des univers académiques (les « *pracademics* ») et hybrident les codes des deux groupes.

Ils ont pour objectif de faire vivre la zone d'interactions à la frontière et de renforcer des liens dans le groupe formé : ils agissent dans le champ de l'inter-médiation. Leur travail se caractérise ainsi par le mouvement. Leurs déplacements sociologiques, entre des statuts et des positions divers, sont analysés dans un court métrage, en ligne :

⋮ **Animateur de conseil scientifique : un travail polymorphe. Une vidéo de recherche :** <https://vimeo.com/256794025>

5. « Enlever sa casquette ». Procédés employés pour produire de la distance face aux multi-appartenances

Les acteurs dans un CS sont tenus à un double impératif de sciences en société, l'expertise et la collaboration, en partie antagoniste. Dans les interactions se crée alors de la distance pour réaffirmer une expertise ou au contraire de la proximité.



En effet, les pratiques étudiées dans la thèse montrent qu'une multitude de relations unit les acteurs, au sein des réseaux créés par les CS. Ils traduisent la multipositionnalité des scientifiques aujourd'hui, sollicités tout autant en tant que professionnels, praticiens, experts, citoyens et habitants. Leurs multi-appartenances et la proximité qu'elles induisent sont donc souvent mises de côté, voire cachées afin de conserver l'imperméabilité et la « pureté » de l'identité des scientifiques ou des chercheurs.

Ce phénomène se traduit par l'utilisation récurrente du terme de « **casquette** » toujours accompagné d'un verbe d'action (*enlever, décrypter, séparer, brouiller*).

Ces casquettes ont encore difficiles à révéler et à assumer dans une pratique classique de l'expertise. Les acteurs persistent, dans leur grande majorité, à se référer à un modèle de relation science-politique plus imperméable et rigide que les visions complexes proposées par la sociologie des sciences.